

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 15 Juin 2022** à 18h00 Centre Jean Monnet à Montigny en Ostrevent que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 31

Absents : 6

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 27

Pour la CCCO : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Eric MOREAU - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZKAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Jean-Claude DESMENEZ - Lisiane DUBUS - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Philippe ROSZYK.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Edith BOUREL suppléante de Gilles BARBIEUX - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Véronique PERU suppléante Robert STRZELECKI.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Marc DELECLUSE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Arnaud GLABIEN donne pouvoir à Jean-Claude DESMENEZ - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Véronique PERU - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Jean Michel SZATNY donne pouvoir à Salvatore DE CESARE.

Etaient absents et excusés : 6

Pour la CCCO : Rodrigue LEBLAN - Alain PAKOSZ.

Pour DOUAISIS AGGLO : Muriel DOUDOK - Christophe CHARLES - Christine ERADES - Franck VALEMOIS.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Monsieur CRESTA indique que le compte administratif 2021 présente un excédent de fonctionnement de 15 909 255.15 € et de 4 004 269.70 € en section d'investissement reprenant les excédents de clôture 2020.

Section	Résultat de clôture 2020	Résultat d'exécution 2021	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	11 990 858.13 €	3 918 397.02 €	15 909 255.15 €
Investissement	11 823 336.40 €	- 7 819 066.70 €	4 004 269.70 €

Conformément à l'article L2311-5 du CGCT, le compte administratif 2021 du budget principal ne faisant pas ressortir de besoin de financement en section d'investissement, il est proposé aux membres du bureau syndical que le résultat de la section de fonctionnement de ce budget constaté au présent compte administratif soit repris à cette section.

Budget annexe

Ce budget présente en fonctionnement un résultat excédentaire de 468 656.74 € et en section d'investissement de 5 406 308.74 €.

Section	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2020	Résultat d'exécution 2021	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	2 265 747.49 €	- 2 265 747.49 €	468 656.74 €	468 656.74 €
Investissement	-2 956 033.81 €		8 362 342.55 €	5 406 308.74 €

Considérant que les restes à réaliser sont de 6 133 136.34 €, le besoin de financement en section d'investissement s'élève donc à 726 827.60 €.

Il est proposé aux membres du bureau syndical d'affecter la totalité du résultat de fonctionnement en section d'investissement soit 468 656.74 €. Le reliquat soit 258 170.86 € sera traité lors de l'élaboration du budget supplémentaire 2022.

Avis favorable du bureau lors de la séance en date du 1^{er} juin 2022.

Avis favorable de la commission finances en date du 14 Juin 2022.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER :

- la reprise du résultat de la section de fonctionnement du budget principal
- l'affectation de la totalité du résultat de fonctionnement en section d'investissement du budget annexe soit 468 656.74 €.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

APPROUVE :

- la reprise du résultat de la section de fonctionnement du budget principal,
- l'affectation de la totalité du résultat de fonctionnement en section d'investissement du budget annexe soit 468 656.74 €.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Jacques LECLERCQ